La feuille verte

N° 13 MARS - AVRIL 2005
LA FEUILLE VERTE JOURNAL D'INFORMATION EDITE PAR LES VERTS DE MEYRIN – COINTRIN

WWW.VERTS-MEYRIN.ORG

SPECIAL VOTATIONS

Notre dossier sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers et sur les autres objets des votations du 24 avril. LIRE L'ÉDITO ET EN PAGES 3, 4, 5

COINTRIN AU FUTUR

Les Verts s'interrogent et en débattent au niveau intercommunal. Les idées jaillissent. LIRE EN PAGE 2

MEYRIN CITE DE L'ENERGIE

L'effort a été fait pour obtenir ce label. Si nous voulons le conserver, il ne faut pas stagner. LIRE EN PAGE 2

SOCIAL ET FAMILLES

Les Verts se sont battus pour obtenir un-e assistant-e social-e et neuf places de crèches supplémentaires. LIRE EN PAGE 6

FORUMEYRIN, 10 ANS DÉJÀ !

Faisons revivre l'esprit de Meyrin

Le 2 septembre 1995, ForuMeyrin prenait son envol. Photos, ForuMeyrin

Notre centre culturel « ForuMeyrin » fête cette année son dixième anniversaire. Cela fera dix ans cet automne que nous inaugurions, le 2 septembre 1995, notre fleuron par une grande fête populaire multiculturelle sur la place fraîchement rebaptisée « Place des Cinq-Continents ». Si cet événement reste un fait marquant de l'Histoire de Meyrin, si l'inauguration de ForuMeyrin est encore présente dans la mémoire collective ce n'est pas seulement parce que la fête fut belle, mais aussi parce que Meyrin y affirmait son identité plurielle et revendiquait son titre de ville à part entière.

L'exposition inaugurale de Forum « Meyrin –Citoyens du Monde », qui exposait par le verbe d'André Klopmann et les photos de Nicolas Faure 71 familles meyrinoises originaires des cinq continents, eut un retentissement médiatique national et international inattendu et accueillit plusieurs milliers de visiteurs. Meyrin y affichait fièrement sa diversité, ses 120 nationalités, ses diplomates et réfugiés, ses scientifiques et commerçants, ses jeunes qui grandissaient dans un environnement culturel métissé perçu comme un formidable atout. Un livre, traduit en deux langues, accompagnait l'exposition, afin de laisser une trace durable dans les consciences. Ce livre fut pendant plusieurs années la carte de visite de Meyrin que les autorités remettaient aux visiteurs officiels et que chacun offrait volontiers à ses amis d'ailleurs.

Les Meyrinois n'avaient pas trop aimé un reportage télévisé dans lequel Meyrin apparaissait comme une banlieue dans laquelle les jeunes affirmaient s'ennuyer. L'inauguration de ForuMeyrin permettait d'apporter un cinglant démenti à cet image négative de notre cité. Le centre culturel avec son théâtre, sa bibliothèque, ses salles de fêtes, de réunions et d'exposition, ainsi que son restaurant et l'Undertown marquait l'achèvement de la transformation de la cité-dortoir en ville cosmopolite disposant de tous les atouts d'une ville : commerces, loisirs, industries, centre de recherche scientifique, voies de communications, mixité sociale. Alors qu'une guerre meurtrière faisait rage à une heure d'avion en ex-Yougoslavie, alors que de nouvelles frontières se dessinaient, de nouvelles barrières s'érigeaient six ans après la chute du mur, le Forum, espace d'échanges et de dialogue, installé Place des Cinq-Continents, avait désormais valeur de symbole : Le cœur de Meyrin ne cesserait de battre tant que la diversité culturelle serait perçue comme un enrichissement humain, tant que toute forme d'exclusion serait considérée comme étrangère à la culture meyrinoise.

Le 2 septembre 1995 , le point culminant de la fête fut un spectacle acrobatique, aérien et pyrotechnique détonnant, présenté par la Compagnie Transe Express, un « sky happening », vécu comme la consécration de Meyrin cité du monde. Dix ans plus tard, la direction de ForuMeyrin propose de faire une nouvelle fois appel à cette compagnie, devenue entre-temps l'une des plus significatives en Europe pour ce type d'événement théâtral festif, populaire et véritablement rassembleur. Encore fallait-il que le Conseil municipal vote les crédits nécessaires, c'est désormais chose faite. Presque unanimement, les conseillers municipaux ont souhaité accorder les moyens pour que la fête prévue par ForuMeyrin début septembre soit belle. Nous laisserons à Forum le soin de dévoiler le contenu des manifestations de ce dixième anniversaire.

Ensemble faisons la fête

Il y a dix ans, en pleine récession, la situation financière de la commune était toute sauf rose. Cela n'a pas empêché Meyrin d'afficher alors sa vraie richesse, sa diversité culturelle. Espérons que la fête, cet automne, rappellera aux Meyrinois cette richesse qui est l'image de marque de notre commune. Le score relativement médiocre de l'initiative « J'y vis, j'y vote » pour le droit de vote et d'éligibilité des étrangers, il y a quatre ans, a révélé des fissures dans la société meyrinoise. Comment peut-on exclure près de la moitié de notre population meyrinoise de la vie politique communale et vanter en même temps la belle coexistence de plus de cent nationalités sur notre territoire communal? Pour renouer vraiment avec l'esprit d'ouverture d'il y a dix ans, engageons-nous d'abord à voter 2 x oui aux deux initiatives « J'y vis, j'y vote » pour permettre à tous nos concitoyens, d'écrire ensemble de nouvelles pages de l'Histoire meyrinoise. La fête en septembre en sera d'autant plus belle.

Pierre Alain Tschudi

EDITORIAL

Ensemble, mêlons-nous de nos affaires communales

Faut-il accorder aux étrangers résidant depuis au moins huit ans en Suisse les droits politiques au niveau communal ? Cette question avait été déjà posée, il y a quatre ans, aux électrices et électeurs du canton de Genève. A une très faible majorité, ils avaient alors répondu par la négative. A Meyrin, le refus avait été assez net. Ce résultat avait créé un malaise. D'abord chez les jeunes de Meyrin, qui, à l'initiative du Parlement des Jeunes, s'étaient fortement investis dans la campagne. Et puis chez les étrangers, souvent engagés dans la vie associative de la commune, dont l'engagement semblait peu reconnu. Cette méfiance à leur égard semblait difficilement compréhensible dans une commune où Genevois, Confédérés et habitants d'autres nationalités se côtoient quotidiennement.

Le 24 avril prochain, la question est à nouveau posée à travers deux initiatives: En votant oui à l'initiative dite «l'aînée», les électeurs acceptent d'accorder tous les droits politiques aux étrangers, à savoir le droit de voter, d'élire et d'être élu au niveau communal.
En votant oui à l'autre initiative, «la cadette», ils se limitent à accorder le droit de voter et d'élire. Les Verts, comme les autres partis de l'Alternative, les Radicaux et le PDC, appellent à voter oui aux deux initiatives.
En cas de double oui, c'est «l'aînée» qui l'emportent.

Les étrangers ont au niveau communal les mêmes obligations que les Suisses. Certains s'impliquent dans la vie associative communale, d'autres pas, exactement comme les Suisses. Certains suivent avec intérêt les dossiers qui occupent la commune, d'autres pas, exactement comme les Suisses. La plupart se sentent Meyrinois, après tant d'années passées ici, d'autres pas, exactement comme les Confédérés. Si demain, on leur accorde des droits politiques, certains voteront à gauche, d'autres à droite et d'autres encore pas du tout, exactement comme les Suisses. Alors pourquoi leur donner des droits politiques si cela ne change rien. Simplement pour que les décisions prises au niveau communal s'appuient sur l'avis d'un nombre plus représentatif d'habitants.

Pourquoi faudrait-il être Suisse pour participer aux décisions communales? En octroyant le droit de vote et d'éligibilité à nos concitoyens d'une autre nationalité, nous ne leur faisons pas de cadeau, nous leur donnons un devoir supplémentaire, celui d'être co-responsables des affaires communales.
Genève est d'ailleurs aujourd'hui, avec le Valais, le dernier canton romand à se priver de l'apport des étrangers dans la vie politique communale. Les Verts souhaitent que cela change et ils ne sont pas les seuls. A une écrasante majorité (un seul refus), le Conseil municipal de Meyrin s'est prononcé en faveur des deux initiatives. Invité par le groupe VadeMeyrin (voir article page 3), le Conseil administratif s'est également engagé à les soutenir. Par ailleurs, de nombreux présidents de sociétés meyrinoises, et non des moindres, s'engagent également pour le double oui, conscients de l'apport précieux de nos concitoyens étrangers dans la vie de la commune.

Certains craignent que demain des étrangers nous gouvernent. Pour être élu dans sa commune, il faut être connu. On ne peut dès lors pas y être étranger, tout au plus d'une autre nationalité. Nous invitons plus particulièrement celles et ceux qui hésiteraient encore à donner aux étrangers le droit d'éligibilité à lire, en page 4, l'entretien que nous avons mené avec Francesco Prudente, le premier Président étranger d'un Conseil municipal en Suisse. Francesco Prudente a été élu en 2005 par 50 voix sur 51, y compris donc par les représentants de l'UDC, à la Présidence du Conseil de Ville de Delémont.
Vu de Delémont, notre débat semble déjà d'une époque révolue.

La Rédaction

COINTRIN

Sortir du grand flou artistique

Cointrin laissé pour compte, ventre mou de l'urbanisme... surtout Cointrin en périphérie de trois communes, Vernier, Grand-Saconnex et Meyrin pour sa plus grande partie.

Avenue Casaï, un couloir de voitures qui divise Cointrin. photo PJ K

État des lieux

Cointrin subit de nombreuses nuisances, de l'aéroport d'abord, de l'autoroute et des chemins de fer ensuite. Le canton doit impérativement créer des murs de protection anti-bruits promis depuis belle lurette. Palexpo et l'aéroport attirent de nombreuses voitures qui se garent sauvagement dans nos ruelles de quartier. Cointrin subit également un trafic pendulaire important, non seulement sur l'avenue Casaï, mais dans tout le quartier grâce aux petits malins qui cherchent à éviter les feux et les bouchons. Enfin, les habitants de Cointrin résistent tant bien que mal à une urbanisation anarchique. En effet, aucun plan directeur communal ni plan localisé de quartier valide n'existent pour le moment. Ainsi des promoteurs cherchent à s'engouffrer dans ce vide juridique.

On dit loin des yeux, loin du cœur... Cointrin est loin du centre de nos communes et cela se ressent.

Tiens, une idée !

Une concertation intercommunale est nécessaire. Dans ce sens, les Verts de Meyrin-Cointrin, sous l'impulsion de votre serviteur, ont réuni leurs collègues de Vernier et du Grand-Saconnex, ainsi que deux députées du Grand Conseil pour faire un constat et comparer le travail des communes et du canton afin de préparer un plan de bataille commun, informés, aidés dans cette réflexion par quelques Cointrinois.

Le bilan est éloquent et, presque, amusant : il semblerait que jusqu'à présent toute concertation intercommunale ait fait défaut. Par exemple : Vernier voyait l'avenue Louis-Casaï bordée d'immeubles de quatre étages sur rez et la zone « villas » en deuxième ligne et suivantes (voir ancien plan directeur communal). Les immeubles administratifs et artisanaux en première ligne servant de mur anti-bruit pour les habitations sans les priver de soleil pour autant ! Vous me croirez si vous le voulez, mais Meyrin n'a pas intégré cette idée novatrice.

Les gens d'ici

Les Cointrinois ne s'opposent pas au développement, bien au contraire ils proposent un réaménagement des chemins et des routes, des constructions modernes de dimension humaine (p.ex.: 3 étages sur rez) avec des zones de jardins communs dans le cadre d'un dialogue avec les décisionnaires, etc.

Certains Cointrinois réagissent et se défendent contre l'envahissement du béton «méthode des années 70». Récemment un juge est venu sur place pour observer, in situ, les problèmes d'implantation d'immeubles de grandes tailles à Cointrin. Après un travail méticuleux de recherche et fort bien documenté, il a fini par donner raison aux habitants et a renvoyé les promoteurs à leur copie.

Plusieurs propositions concrètes

Un habitant de Cointrin s'est défendu d'être un conservateur et a ainsi bien résumé un avis partagé de tous : La situation actuelle ne nous plaît guère. Nous souhaitons l'arrivée de nouveaux habitants à Cointrin. Le développement du tertiaire dans le quartier, avec son lot de voitures et d'espaces morts la nuit, est envahissant. Mais pour que des gens aient envie de venir vivre à Cointrin, il faut leur offrir une bonne qualité de vie. Les propositions qui ont été élaborées ensuite allaient toutes dans ce sens.

- Prolonger les dispositions de l'ancien plan directeur communal verniolan le long de l'avenue Casaï jusqu'à l'autoroute, c'est-à-dire construction d'immeubles de quatre étages sur rez. Maintient de la zone villa, avec une densification douce, des immeubles esthétiques, une architecture intégrée (3 ou 4 étages sur rez, parking souterrain et jardin/ parc commun), afin de préserver un poumon de verdure, plus qu'indispensable dans la région
- Valoriser la passerelle vers le Lumignon de l'aéroport à Cointrin en prolongeant et aménageant le chemin piétonnier cointrinois.
- Créer un îlot ou un mini giratoire à l'intersection Terroux / Corbillettes
- Mettre Corbillettes et Terroux qui sont des voies du réseau secondaire en réseau secondaire urbain, ce qui permet de créer une modération du trafic.
- Créer des zones bleues avec macaron, puisqu'il semblerait que l'Etat refuse désormais les limitations de 15/4 heures
- Déclarer l'avenue Casaï « axe primaire urbain » et créer une voie réservée pour le bus et une piste cyclable, paysager l'environnement.

Si nous, les Verts, allons continuer de nous battre pour améliorer la qualité de vie des Cointrinois, nous ne souhaitons pas le faire contre leur volonté. Pour cela, il est indispensable que le dialogue se poursuive entre tous les acteurs de la vie cointrinoise, comme nous nous y engageons en tous lieux.

Patrick J. Keller,
le Cointrinois de service

MEYRIN, CITÉ DE L'ENERGIE

Un label pour la gloire ou un réel engagement pour le développement durable ?

Le 14 novembre 2002 s'est tenue la cérémonie officielle de remise du label « CITE DE L'ENERGIE® » à la commune de MEYRIN.

En effet, MEYRIN est devenue en septembre 2002 la 75ème commune de Suisse à réunir les conditions nécessaires à l'obtention de ce label, qui est une distinction accordée aux communes qui pratiquent une politique énergétique exemplaire, au travers d'un processus de management de l'énergie et de l'environnement.

Ce label n'est pas attribué une fois pour toute, mais doit être confirmé tous les 3 ans, par un audit de renouvellement réalisé par une commission spécialisée, en tenant compte de l'évolution de la politique énergétique communale, tant sur les objectifs que sur les réalisations. Le temps du renouvellement est donc proche, et nous espérons bien entendu que MEYRIN ne se verra pas retirer son label, et surtout qu'elle pourra quitter la dernière place ex-aequo qu'elle occupe actuellement dans le comparatif de la politique énergétique des communes labellisées.

Néanmoins, force est de constater que les intentions et actions menées depuis l'obtention du label pourraient être nettement plus nombreuses et plus ambitieuses, cela d'autant plus que les investissements financiers à consentir sont toujours récupérés sous forme d'économies d'énergie, d'amélioration de la qualité de vie, et d'une meilleure protection de l'environnement.

A titre d'exemple, voici quelques pistes et mesures souhaitables pour MEYRIN, certaines sont déjà connues et partiellement réalisées, d'autres sont de nouvelles propositions des Verts de MEYRIN-COINTRIN :

- Souscrire à SIG vitale verte pour l'électricité des bâtiments communaux
- Installer des panneaux solaires thermiques sur les bâtiments communaux
- Installer des panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- Traquer les pertes et gaspillages d'énergie, et intensifier la récupération d'énergie
- Promouvoir un comportement économe en énergie et en eau potable au sein de l'administration communale, et dans toute la commune, par des campagnes d'information notamment dans les écoles
- Recourir au biocarburant et aux vélos / vélos électriques pour certains véhicules communaux
- Construire une centrale solaire photovoltaïque pour la recharge des véhicules à moteur électrique
- Réaliser la chaufferie au bois communale au centre sportif, et créer un réseau de chauffage à distance pour alimenter des bâtiments communaux et privés
- Récupérer l'eau de pluie et l'utiliser pour l'arrosage public
- Choisir des plantes et fleurs bien adaptées à notre climat et nécessitant peu d'eau pour leur développement
- Economiser l'eau potable dans les bâtiments communaux, par des mesures sur les réservoirs d'eau des wc et l'installation de brise-jets économes
- Promouvoir la mobilité douce en général, pour économiser la consommation d'énergie liée au transports
- Par le biais de la Fondation Nouveau Meyrin, construire / rénover des immeubles selon le standard « MINERGIE® »

Toutes ces mesures permettent d'économiser de l'énergie et sont des critères pris en compte pour l'évaluation de la commune par la commission du label « CITE DE L'ENERGIE® » ; les Verts de MEYRIN-COINTRIN agissent et agiront pour les faire avancer, et faire progresser la commune sur le chemin du développement durable.

Alain GROBET

ANTONIO HODGERS

Un engagement pour la démocratie

Il y a huit ans, Antonio Hodgers est élu sur la liste des Verts au Grand Conseil. Il est alors, à l'âge de 21 ans, le plus jeune député de Suisse romande. Son élection aura un retentissement jusqu'à Buenos Aires.

Le fils d'un disparu argentin, arrivé à Meyrin avec sa mère et sa sœur à l'âge de 6 ans, accédait au parlement du canton et de la République de Genève. En dépit de son jeune âge, Antonio disposait déjà d'une sérieuse expérience politique. Il avait été Président du Parlement des jeunes de Meyrin. A ce titre, il avait initié le Noctambus, bus nocturne, très apprécié des jeunes et moins jeunes de tout le canton. En 1996, il avait organisé, dans le cadre du Parlement des jeunes de Meyrin, un débat sur les droits politiques des étrangers et interpellé les autorités meyrinoises: Pourquoi ne vous engagez-vous pas pour le droit de vote et d'éligibilité des étrangers au niveau communal ? Cinq conseillers municipaux, issus de cinq des six partis présents au Conseil municipal relevaient le défi. Un an plus tard, le Conseil municipal de Meyrin adoptait leur résolution en faveur des droits politiques des étrangers au niveau communal.

Depuis, Antonio est resté fidèle à ses engagements de départ. Il est toujours dans le comité des Noctambus, il est membre du Conseil de direction des TPG, a créé avec des amis l'entreprise Mobilidée et continue à siéger au Grand Conseil. Il continue également de s'engager, au sein du comité « J'y vis, j'y vote », ainsi qu'au Grand Conseil, pour que les étrangers résidant depuis huit ans en Suisse aient, au niveau communal, non seulement les mêmes devoirs, mais également les mêmes droits que les habitants suisses.

Pourquoi t'es-tu engagé pour le droit de vote des étrangers, alors que toi-même tu es devenu très rapidement Suisse ?

Je crois que ce sont deux démarches différentes. Pour ma part, je suis devenu Suisse car j'ai grandi à Meyrin, réalisé mes études ici et que mes principales attaches sont dans ce pays, même si je me sens également latino-américain. Je suis ce qu'on appelle un étranger de la 2e génération. Pour d'autres personnes qui vivent à Meyrin depuis longtemps, les choses sont différentes : elles ont immigré alors qu'elles étaient adultes. Elles ont développé de fortes attaches avec leur collectivité d'accueil, leur commune, mais ne sentent pas forcément l'envie de franchir le cap de la naturalisation, qui est avant-tout un acte vis-à-vis de la Nation. Doit-on les exclure pour cela de la politique communale ?

Mon engagement pour « J'y vis, J'y vote » est surtout lié à ma vision de la démocratie : le plus grand nombre de personnes touchées par les actes politiques doivent pouvoir participer à la décision de ceux-ci. C'est l'essence même du concept « démocratie ». D'ailleurs, le slogan « J'y vis, J'y vote » s'adresse également aux nombreux abstentionnistes de nationalité suisse.

Journée du vélo : Paloma et Antonio, deux enfants de Meyrin, argentinos y suizos. ph. DB

Certains s'étonnent qu'en quatre ans, la population soit appelée à se prononcer sur le même sujet. Cela fait bientôt dix ans que tu t'engages pour cette cause. En dix ans, penses-tu que les positions ont évolué, que les mentalités ont changé ? Qu'est-ce qui justifie que l'on repose aujourd'hui cette question aux électrices et électeurs genevois ?

Le soir du 4 mars 2001, plus de 48% des électrices et électeurs genevois ont soutenu les droits politiques communaux des étrangers. De plus, plusieurs communes avaient voté OUI. Avec un score aussi serré, il était logique de reposer assez rapidement la question aux citoyens suisses. Plusieurs éléments nouveaux depuis 2001 ont motivé notre démarche :
1. Un large sondage réalisé en 2003 auprès des élus municipaux de toutes les communes montrait une forte évolution des mentalités sur cette question 4 ans après le sondage précédent,
2. Après les cantons de Neuchâtel, Jura et Appenzell Rh. Ext., les cantons de Vaud et de Fribourg ont accordé des droits politiques communaux,
3. Alors que les partis de droite étaient un peu réticents en 2001, notamment grâce aux travail des jeunes, le parti Démocrate-Chrétien et le parti Radical soutiennent clairement les deux initiatives «J'y vis, J'y vote».

Ces différents éléments expliquent pourquoi la question des droits politiques des étrangers est à nouveau reposée au peuple. A noter qu'il y a deux initiatives, une pour les droits complets et l'autre uniquement pour le droit de vote, ce qui permet de préciser son vote. Cette option n'était pas possible en 2001.

HUMEUR

Ciao Amigos!

Cela fait environ 40 ans que j'ai le passeport à croix blanche dans ma poche. C'est mon aïeul qui l'y a déposé en quittant son Tessin natal au milieu du 19e siècle. Pierre ou Pietro, on ne sait plus depuis 5 générations, est donc venu rejoindre la communauté suisse déjà installée en Belgique (Belgio comme on dit dans le Val Verzasca). Quand on émigre pour quitter un état d'urgence voire sauver sa peau (le Tessin de l'époque était une des régions des plus pauvres d'Europe où l'on mourait du paludisme et de la malaria) on cherche à retrouver ses compatriotes qui ont ouvert la voie. Il y a encore aujourd'hui des métiers essentiellement pratiqués par l'une ou l'autre nationalité. Les Suisses de Belgio sont vitriers depuis 150 ans bien qu'à leurs débuts ils étaient ramoneurs, des noirs sans aucun droit si ce n'est celui d'être esclaves d'un pays qui, suite à la Révolution Industrielle, était l'une des premières puissances économiques mondiales.

Nous sommes maintenant tous binationaux dans la famille (sauf ma femme qui, belge d'origine, attend toujours une nationalité suisse, laquelle, depuis peu n'est plus automatique).
Un jour, alors que je songeais à ma belgitude, il me vint l'idée de feuilleter ce passeport oublié et qu'elle ne fut pas ma surprise en lisant à la page une *« Le/La titulaire de ce passeport est citoyen/ne suisse et peut rentrer en Suisse en tout temps »* et ce dans les quatre langues nationales plus l'anglais – une mention qui par ailleurs, n'apparaît plus sur la nouvelle édition.

Que cela me semblât bien accueillant et apaisât ma morosité toute belge... pour un certain temps.
Il m'est ainsi venu la même idée qu'à Pietro, refaire le chemin inverse et devenir à mon tour un émigré. Un émigré suisse en Suisse.

Je ne connais rien à la Suisse si ce ne sont les images d'Epinal que nous gave la propagande économico-touristique. Je ne connais rien à la Suisse, mais j'y ai le droit de vote, alors que je suis là depuis à peine 3 ans. Mon voisin italien lui est ancré dans ma ville depuis plus de 23 ans et l'Espagnol du 4 e est de la troisième génération et ils ont fait plus dans les milieux associatifs de Meyrin que cinq générations d'émigrés suisses n'ont jamais fait en Belgio. Mais je vote et j'ai le pouvoir d'empêcher qu'ils obtiennent des droits politiques, eux. Rassurez-vous, je voterai deux fois oui et des deux mains. Ciao Amigos! Tamo b

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES AVS/AI

Non à un transfert trop facile

Face à un problème financier, plusieurs possibilités s'offrent à vous. Soit vous cherchez des solutions dans la gestion des recettes et des dépenses, soit vous partagez votre problème afin d'être aidé pour trouver une solution. Mais jamais, vous n'aurez l'idée de prendre dans le porte-monnaie du voisin sans lui demander son avis !

C'est pourtant la démarche décidée par la majorité des élus cantonaux lors du vote du budget 2005. En effet, afin de diminuer les charges concernant les prestations cantonales complémentaires AVS et AI, l'Etat de Genève a profité de son autorité pour imposer aux communes la participation aux dépenses liées à ces prestations.

Pour pallier ces dépenses supplémentaires, les communes pourront utiliser les excédents de recettes (!) ou diminuer les prestations allouées aux habitants. Dès lors, les communes « riches » n'auront aucun problème pour régler la facture, mais les communes «pauvres » devront diminuer leurs prestations. De plus c'est dans ces dernières qu'il est important de ne pas péjorer les actions réalisées dans les domaines du social, du logement et de l'intégration.
Avec ce genre de manœuvre on augmente l'écart entre les communes fiscalement bon marché et les communes assumant des charges sociales grandissantes.

Les partis de l'Alternative ont lancé le référendum contre cette décision du Grand Conseil. Les Meyrinois l'ont signé massivement aux stands des Verts et des Socialistes et ont contribué ainsi à son aboutissement. Les électrices et les électeurs pourront donc s'exprimer le 24 avril. Nous vous invitons, tant en raison du fond que sur la manière, à refuser ce transfert de charge.

Didier Bays

INTERVIEW / FRANCESCO PRUDENTE

A Delémont le Président est un étranger

En 2000, Francesco Prudente est élu au Conseil de Delémont, ville de 11'300 habitants et chef-lieu du Jura. Brillamment réélu en 2004, il préside cette année le Conseil de Ville.

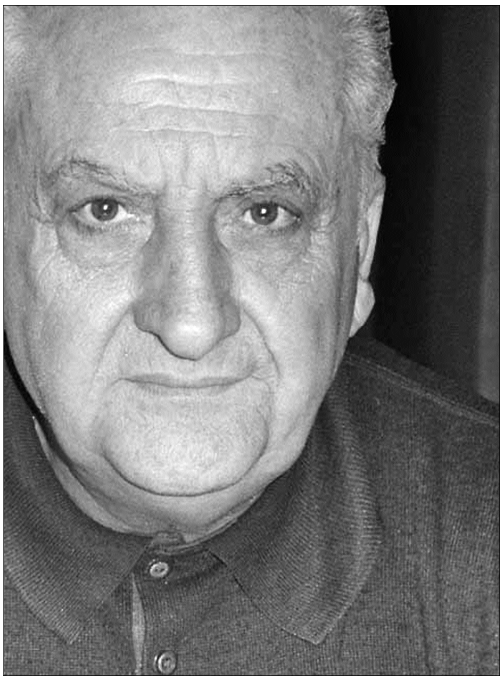

Francesco Prudente, un Italo-Delémontin au service de sa ville photos DB

Arrivé en 1961 du sud de l'Italie, il s'est vite intégré dans la société jurassienne, mais n'a jamais ressenti la nécessité de devenir Suisse. Il est le premier président étranger d'un parlement communal. Mais est-il vraiment un étranger ou tout simplement un Delémontin de nationalité italienne ?

Francesco Prudente: Je suis arrivé en Suisse en 1961 à l'âge de 17 ans ne sachant pas un mot de français. Mon père m'a accompagné, puis il est reparti en Italie. Jusqu'à la création du canton du Jura, je ne regardais la politique que d'un seul œil. Après, avec trois autres amis italiens, on a commencé à nous y intéresser de plus près. On allait aux assemblées publiques des partis pour affiner un peu notre point de vue. Ils étaient surpris de nous voir, mais nous ont bien accueillis. Finalement, chacun de nous a choisi un parti différent, mais on est resté amis. Moi, j'ai adhéré au parti chrétien-social indépendant, le PCSI qui m'a choisi en 1980 comme délégué du Parti à la commission scolaire. D'autre part, j'ai été longtemps délégué de la communauté italienne à la commission cantonale d'intégration des étrangers. Depuis l'an 2000, je siège au Conseil de Ville. En 2004, le PCSI, a fait alliance avec les démocrates-chrétiens et les radicaux pour tenter de prendre la mairie à la gauche, mais cela n'a pas marché, nous sommes donc dans l'opposition.

Depuis quand les étrangers ont-ils des droits politiques dans le Jura ?
Le droit de vote sur le plan communal et cantonal a été introduit en janvier 1980, à partir de la souveraineté du canton, tandis que l'éligibilité n'a suivi qu'en 2000. En 1996, le Parlement cantonal avait accepté l'éligibilité. L'ASIN avait alors lancé un référendum facultatif. En votation populaire, le droit d'éligibilité avait été refusé. Cela s'était joué à environ 800 voix. Il faut dire qu'il s'agissait alors d'une éligibilité au niveau cantonal et communal. En 2000, elle n'a été introduite qu'au niveau des parlements communaux.

Y a-t-il aujourd'hui encore des gens hostiles aux droits politiques des étrangers ?
Je n'entends plus d'animosité contre la présence d'étrangers dans les législatifs communaux. Vous savez, l'esprit jurassien est assez ouvert. De temps en temps, il y a certes une certaine froideur avec les gens originaires des Balkans du fait qu'ils ne communiquent pas trop. C'est comme nous quand on est arrivé en 1960, c'était la même chose. Ce sont toujours les derniers arrivés qui sont les mal aimés. C'est comme ça !

En 2000, le droit d'éligibilité est donc accepté et vous êtes immédiatement élu. Combien de candidats étrangers y avait-il ?
A Delémont, je crois qu'on était entre 8 et 10. Sur le plan cantonal, sur les quatre localités où il y a des Conseils de ville, je crois qu'on était 27 sur les listes. 4 ont été élus à Delémont, trois Italiens et un Espagnol, tandis qu'à Bassecourt, deux suppléants italiens ont été élus. Le Jura avait toutefois déjà eu un élu étranger avant même que le droit d'éligibilité des étrangers ne soit introduit. En 1996, un Italien avait été élu à l'exécutif communal d'Undervilier. Personne ne s'était aperçu qu'il était étranger. Pendant deux ou trois ans, il a fait un excellent travail. Finalement, le service des communes s'est aperçu qu'il n'avait pas la double nationalité et il a dû démissionner.

Pensez-vous devoir votre élection aux Italiens ?
Je me suis occupé pendant 25 ans des cours de langue italienne Mais aujourd'hui, je suis moins présent dans les associations. Je laisse faire les autres. Donc, il faut être honnête, s'il est vrai que les Italiens ont dû en partie voter pour moi - il y avait des Italiens aussi sur d'autres listes - je pense être connu en dehors de la communauté italienne. J'en veux pour preuve les nombreuses lettres de félicitation que j'ai reçues après mon élection à la Présidence du Conseil de Ville qui venaient d'un peu tout le monde. En plus lors des dernières élections, les électeurs ont essentiellement élu des listes. Cela signifie que j'ai été élu pour mes idées et non pour ma nationalité.

Donc vous n'êtes pas l'élu de la communauté italienne ?
Pas du tout. Voyez, lorsque nous avons obtenu l'éligibilité, on nous a demandé si nous voulions faire un parti de l'émigration. Je me suis toujours opposé à la création d'un parti de l'émigration. Nous revendiquons l'intégration, donc il faut que chacun participe dans les partis existants en fonction de ses affinités. Et c'est ce qui est arrivé. Les candidats étrangers se sont répartis sur différentes listes aussi bien à gauche qu'à droite.

Pourquoi vous qui aimiez la politique et étiez là depuis 1960, ne vous êtes-vous pas fait Suisse pour participer à la vie politique ?
Soyons honnête, j'étais bien à ma place, bien dans mon travail, dans la société où je vivais, j'étais actif dans plusieurs commissions, je n'ai pas ressenti la nécessité de prendre la nationalité suisse, contrairement à mes trois garçons qui, pour des raisons professionnelles, ont trouvé important d'avoir la double nationalité. Mais plus on ira en avant, moins on trouvera d'étrangers qui n'ont pas la double nationalité, parce qu'il y a un rythme de demande d'indigénat ici assez fantastique. C'est vraiment énorme. Sur les quatre étrangers élus depuis l'an 2000, deux ont pris la double nationalité, mais ça reste des Italiens.

Est-ce que vous êtes au sein du Conseil de Ville encore perçu comme un étranger ?
Je suis un membre comme un autre, je n'ai fait l'objet d'aucune remarque. Même les membres de l'UDC m'ont élu à la Présidence *(avec 50 voix sur 51. ndlr)*. Il y a une bonne entente dans le Conseil de Ville et dans le bureau c'est la même chose, il y a une osmose, c'est un exemple à suivre.

Quels sont les thèmes pour lesquels vous vous engagez ?
Mon souci c'est l'endettement communal qui nous oblige à mieux maîtriser les dépenses et à chercher à stopper l'hémorragie d'habitants. Nous perdons 50 à 60 habitants par année qui vont construire dans des communes voisines où le terrain est meilleur marché. Et puis, il y a des jeunes hautement qualifiés qui ne trouvent pas de travail. Un de mes fils, par exemple, est dessinateur en bâtiment et il travaille à Genève.
Si je peux utiliser l'écho médiatique autour de mon élection à la Présidence du Conseil de Ville pour donner envie aux gens de venir vivre à Delémont et à des entreprises de s'y installer, ce serait une excellente chose. Vous savez ici tout est basé sur l'horlogerie. Quand l'horlogerie tousse, toute l'économie tousse. Il faut donc diversifier les entreprises qui viennent. Delémont est une ville très accueillante, il y a beaucoup de loisirs et de sociétés. Notre endettement est dû à nos nombreux investissements. Vous avez vu que le quartier de la gare est en train de s'embellir, cela coûte, mais rend cette ville très agréable et puis les gens y sont accueillants et ouverts au dialogue. Il fait bon vivre à Delémont. P-AT

2 X OUI AU DROIT DE VOTE ET D'ÉLIGIBILITÉ DES ÉTRANGERS

Des personnalités de gauche et de droite s'unissent

C'est un appel aux électrices et électeurs meyrinois à voter 2xOUI aux initiatives « J'y vis, j'y vote » qu'ont lancé ce jeudi 17 février quatre personnalités meyrinoises issues de quatre partis différents. Lorsqu'en 1996 le Parlement des jeunes de Meyrin avait interpellé le Conseil municipal, lui demandant d'intervenir en faveur des droits politiques des étrangers au niveau communal, les quatre orateurs, alors tous conseillers municipaux, avaient déjà répondu présents.

Fidèles à leurs convictions, ils ont décidé d'unir leurs forces et d'animer une campagne à l'enseigne de Vade Meyrin, vivre, agir et décider ensemble à et pour Meyrin. Il est particulièrement réjouissant de constater, qu'au-delà de leurs idées politiques, Pierre Boccard, ancien conseiller municipal radical, Jean-Bernard Busset, ancien conseiller municipal démocrate-chrétien, Gilbert Meillaz, ancien conseiller municipal et maire socialiste ainsi que Pierre-Alain Tschudi, conseiller municipal vert, sont capables de s'unir pour soutenir un droit légitime, en espérant que l'esprit de Meyrin rayonne sur l'ensemble du canton. C'est tout à l'honneur de notre commune.

« Nous ne sommes qu'au début d'un brassage de population, mouvement inexorable, quelques soient les oppositions » lance d'emblée l'un des orateurs. A cette vision pragmatique de l'évolution générale viennent s'ajouter d'autres constats et réalités plus spécifiquement meyrinois, où les étrangers représentent près de 50 % des personnes qui paient leurs impôts et près des deux tiers des membres des sociétés. Cet enrichissement extérieur apporte un plus à notre commune.

Ainsi du parlement des Jeunes de Meyrin, dont ils occupèrent à tour de rôle la présidence, sont issues deux personnalités genevoises d'origine argentine, Antonio Hodgers, député vert au Grand Conseil et Michel Chevrolet, actuel directeur de Léman Bleu. De nombreux présidents et présidentes de clubs sont étrangers ou d'origine étrangère. Il est aussi relevé que Meyrin fut la première commune à remplacer les « promotions civiques » destinées aux jeunes Suisses par une fête à laquelle sont conviés tous les habitants meyrinois atteignant la majorité. Ce changement n'a pas soulevé la moindre opposition. Vade Meyrin est convaincu qu'il est préférable d'intégrer plutôt que d'exclure et que l'obtention de droits politiques ne pourra que faciliter cette intégration. ww.vademeyrin.ch. Maurice Pauli

ASPIC / L'ASSOCIATION POUR LES INTÉRÊTS DES CYCLISTES

vingt-cinq ans pour le vélo à Genève

Samedi 4 juin 2005, l'Association Pour les Intérêts des Cyclistes organise son traditionnel défilé en ville. Rendez-vous, Place des Cinq-Continent à 13h00.

Marcel Dumalle en tête du peloton meyrinois avec dans sa roue Yves de Préville descendent à la journée du vélo **photo D. B.**

Samedi 4 juin 2005, l'Association Pour les Intérêts des Cyclistes organise son traditionnel défilé en ville. Les cyclistes meyrinois, verniolans, saconnesiens et autres satignotes se joignent à ce défilé en partant de la place des Cinq Continents. A l'occasion des 25 ans de l'ASPIC Genève, un certains nombre de manifestations seront organisées :

Bourse aux vélos à Meyrin (date à communiquer)

Location de vélo à ForumMeyrin par Genève Roule du samedi 28 mai au samedi 4 juin .

Promenade VIP (Conseillers d'Etat, maires etc.) en ville la semaine du 30 mai.

Descente en ville à vélo le samedi 4 juin, rendez-vous Place des Cinq-Continent à 13h00.

Grande fête organisée aux Bastions avec orchestre et repas.

Bourse aux vélos, les 10 mars, 11juin et 22 septembre à Saint-Jean.

Cours vélos : les 20 mars, 16, 17 avril, 22, 29 mai, 12 juin coursvelo@netcourrier.ch

Il est également à préciser que le Parlement des Jeunes de Meyrin sera cette année encore partie prenante de ces manifestations.

A QUAND UNE PISTE CYCLABLE PROTEGEE SUR LA ROUTE DE MEYRIN ?

Marcel Dumalle / www.aspic.ch

HUMEUR / RECYCLER N'EST PAS CORVÉE

Vive le printemps !

Une de mes occupations du week-end quel que soit le temps, est de courir sur les chemins et dans les bois de Meyrin-(wood) pour préserver ma santé et ne pas contribuer à l'augmentation des primes d'assurance-maladie. Parallèlement à la course, j'ai une manie, je ne peux pas m'empêcher de ramasser les déchets 'égarés' par les promeneurs ou automobilistes distraits. Nous avons à Meyrin la (très) grande chance d'être une ville à la campagne puisque qu'il ne nous faut que quelques minutes pour être en pleine nature. Cette manie m'a permis de faire le constat suivant :

a) Le hit parade des produits les plus sauvagement débarrassés.

b) La manière dont les promeneurs amateurs de nature se débarrassent de leurs déchets,

c) Les promeneurs enrhumés dégoûtés par leurs Kleenex qu'ils laissent sur le chemin.

La conclusion de ce petit pamphlet est la suivante :

Le long des (petites) routes, Marlboro, Heineken (aluminium) sont les champions suivis de prêt par MacDo, les alco-jeunes et les gentes de roues en plastique entre autres. Sur les chemins, Kleenex est de loin le gagnant, suivi de chips, emballages chocolat et petits berlingots de boissons énergétiques ou sucrées entre autres.

Mon message s'adresse aux promeneurs et fervents de nature qui n'ont pas de poche pour leurs petits déchets :

S'il vous plait poser vos déchets sur le chemin, ce sera plus facile de les ramasser qu'au fond du ruisseau ou derrières un épineux. Merci

REGARDONS POUSSER LA NATURE PAS LES ORDURES RECYCLER N'EST PAS UNE CORVEE C'EST UN REFLEXE M D

COMMENT JOINDRE LES VERTS

D'abord vous nous rejoignez les samedi 26 mars et 9 avril sur notre stand , Place des Cinq-Continents, de 9h00 à 13h00, en n'hésitant pas à exprimer vos critiques, vos suggestions, vos attentes et à poser vos questions.

Ensuite, vous avez lu notre journal. Vous voulez réagir. Vous souhaitez nous rencontrer. Vous souhaitez nous rejoindre. Quelle bonne idée ! Comment nous approcher ?
Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

Vous appelez notre président, un conseiller municipal ou une conseillère municipale vert-e. Les numéros de téléphone figurent dans l'impressum ci-contre.

Vous nous envoyez un e-mail à **infos@verts-meyrin.org**

Vous intervenez sur le forum de notre site **www.verts-meyrin.org**

Vous envoyez une lettre à notre président : Marcel Dumalle, 5a, chemin des Picottes 1217 Meyrin.

Vous venez boire un café le samedi matin au café «Sapore di Italia» du Centre commercial dès 11 heures, ou, par beau temps sur la terrasse du café du Forum.

Si avec toutes ces possibilités, vous ne finissez pas par nous trouver, c'est que vous l'avez cherché.

LA VIE DES VERTS - L'AVIS DES VERTS

VOTATIONS DU 24 AVRIL, LES VERTS SE POSITIONNENT

NON à la loi modifiant l'imposition sur la fortune et **NON** à la loi modifiant la détermination des revenus nets. Le retour de la progression à froid pénalisant les petits et moyens revenus n'est pas acceptable ; cette voie choisie pour améliorer les finances de l'Etat n'est pas équitable.

NON à la nouvelle loi sur les Transports Publics Genevois qui glisse sur la pente d'une privatisation déguisée du service public ; la sous-traitance existe déjà, ne poussons pas le bouchon plus loin.

NON à une loi en matière de chômage supprimant les occupations temporaires donnant droit à une seconde indemnisation ; on veut punir ceux qui ne trouvent pas d'emploi, les temps sont déjà durs, n'enfonçons pas encore le clou.

NON à une loi sur les prestations cantonales complémentaires à l'AVS/AI, aboutissant au transfert des charges de l'Etat sur les Communes – Voir notre article en page 3.

NON à la loi sur l'intégration des personnes handicapées qui diminue les prestations aux handicapés. La majorité parlementaire de droite de notre canton n'a rien trouvé de plus courageux que de s'attaquer au revenu, considéré comme minimum vital, des personnes handicapées. La gauche et les Verts ont immédiatement réagi à cette décision inique en lançant un référendum.

OUI au droit de vote et **OUI** au droit d'éligibilité des étrangers sur le plan communal – Voir notre dossier dans l'ensemble de ce journal, principalement à la une et en pages 3 et 4.

INVESTISSEMENTS : LES PRIORITÉS DES VERTS

Réunis en assemblée générale le 28 janvier 2005, les Verts de Meyrin-Cointrin ont donné leur appui aux orientations suivantes que les élu-e-s vert-e-s défendront au Conseil municipal :

1. Soutien à un aménagement urbanistique qui améliore le cadre de vie des habitants.
2. Soutien au projet de rénovation du Jardin Robinson.
3. Renvoi du projet d'une nouvelle mairie et soutien à l'agrandissement en bois de la mairie actuelle.
4. Acceptation d'une tribune de football raisonnable à l'échelle de la fréquentation du stade actuel.
5. Annonce d'un référendum probable, si le projet de construire et entretenir deux patinoires est maintenu.
6. Si une seule patinoire est retenue, les V erts analyseront le projet selon son coût et les critères du développement durable. Les Verts ne sont pas opposés au remplacement de la patinoire actuel par une patinoire couverte.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais comporte les points discutés lors de cette assemblée générale dont vous lirez tout le détail dans l'article en page 6.

IMPRESSUM

La Feuille verte, N° 13, mars 2005

Editée par les Verts de Meyrin-Cointrin

9000 exemplaires

Comité :
Marcel Dumalle, Président prof. 022 920 12 12

Rédaction : Maurice Pauli, Didier Bays, Bernard Tamò, Pierre-Alain Tschudi

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Sophie de Weck Haddad 022 782 38 94

Paola Doudin 022 782 85 59

Eric Cornuz 078 621 67 29

Geneviève Bordry 022 782 43 08

Pierre-Alain Tschudi 022 782 16 47

infos@verts-meyrin.org

Imprimé sur papier recyclé à l'Imprimerie du Cachot

BUDGET 2005 / UN ASSISTANT SOCIAL ET NEUF NOUVEAUX POSTES À LA PETITE ENFANCE

Des progrès pour le social et les familles à Meyrin

Lors de l'étude du budget 2005, les Verts n'ont pas ménagé leur énergie pour défendre la création d'un poste d'assistant-e social-e communal-e et l'augmentation de places de crèches.

L'OCDE recommande aux collectivités d'investir plus de deniers publics pour l'accueil de la petite enfance.

Malgré l'opposition de l'Entente, qui, coupant la poire en deux, a proposé de ne financer qu' un poste d'assistant social à mi-temps et la moitié des postes requis à la petite enfance, un terrain d'entente a finalement pu être trouvé: les amendements proposés par la droite ont été refusés grâce à une majorité de présence de l'Alternative ce soir-là, et les sujets ont été votés dans leur intégralité par la grande majorité du Conseil municipal.

Pourquoi un poste d'assistant-e social-e est-elle une nécessité? Rappelons que l'aide sociale communale est subsidiaire à l'aide sociale cantonale. Ne peuvent y avoir droit que les personnes qui ne sont pas assistées par l'Hospice, mais qui, souvent pour quelques dizaines de francs seulement, dépassent les barèmes de l'Hospice et se trouvent donc régulièrement en difficulté pour boucler les fins de mois. La commune peut octroyer des dons ponctuels, des prêts sans intérêts ou des aides mensuelles régulières selon les situations. Jusqu'à présent, ces dossiers étaient traités par la cheffe de service de l'action sociale qui pouvait n'y consacrer qu'un 15% de temps de travail. Autant dire qu'aucun suivi de ces situations ne pouvait être effectué et que même répondre à toutes les demandes sur dossier devenait problématique. Distribuer de l'argent sans effectuer de suivi revient pour la commune à jouer un simple rôle de contomat, sans amener les personnes concernées à l'autonomie qui est le but de toute action sociale. Avec un-e assistant-e social-e, un réel suivi devient possible, qui seul permet de trouver une solution durable à des situations précaires, à travers des plans de désendettement, l'établissement de budgets, la recherche de tous les subsides possibles, l'aide administrative pour ce faire, etc. Un chiffre nous a frappés: 80 % des familles, souvent monoparentales, ayant dû recourir à l'aide sociale communale sont des personnes qui travaillent et qui, malgré un salaire, souvent à plein temps, n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Il s'agit donc de ceux qu'on appelle les working poor. Si les employeurs n'assument pas leur responsabilité sociale d'offrir des salaires décents, c'est alors un devoir de la collectivité de prendre le relais. Précisons encore que Meyrin ne donne pas dans le « luxe social » avec un poste d'assistant-e social-e pour 20'000 habitants. Plan-les-Ouates, Onex et Vernier, par exemple, se sont dotés d'un poste pour environ 7'000 à 9'000 habitants.

Et les crèches?

La pénurie de places de crèches à Meyrin et Genève est une réalité. C'est même un problème plus général: l'OCDE constate cette pénurie en Suisse et recommande aux collectivités d'investir plus de deniers publics pour l'accueil de la petite enfance. A Meyrin, en 2004, il y avait une liste d'attente de 107 enfants habitant la commune et de 70 enfants dont les parents travaillent à Meyrin. On sait aujourd'hui que de disposer de deux salaires est presque une nécessité pour avoir les moyens d'élever des enfants. En l'absence de crèches, les familles sont forcées de recourir à des modes de garde aléatoires, au personnel clandestin, à jongler entre garderies, voisines, baby-sitters etc. Cette organisation acrobatique est peu compatible avec les besoins de stabilité et de sécurité des tout-petits. Ce manque de places, ce sont avant tout les bébés qui en font les frais, mais aussi les familles, les femmes surtout. La pénurie de logement, le chômage et la pénurie de places de crèches sont les principales difficultés de la population genevoise. Une commune n'a aucun pouvoir sur les deux premiers problèmes cités. Elle a par contre les moyens d'action pour créer des places de crèches. C'est donc chose faite dans le budget 2005: une quarantaine d'enfants supplémentaires pourront être accueillis, grâce à la création de neuf postes supplémentaires. Ce n'est pas assez, mais c'est déjà mieux! Un peu de patience encore toutefois : des locaux appropriés ne seront disponibles que d'ici 18 mois à deux ans.

Sophie de Weck

INVESTISSEMENTS

Des priorités s'imposent

Depuis plusieurs années, les Verts ont eu le courage de s'opposer aux baisses d'impôts proposées par la droite arguant que les investissements importants auraient des incidences sur les futurs budgets de fonctionnement et, que de toute manière, il y aurait des choix à faire. Le Conseil administratif, responsable d'une gestion saine des deniers publics tient d'ailleurs un discours semblable cherchant à évaluer, au plus près, les incidences probables de chaque investissement sur les charges des budgets futurs. Il en ressort que des choix sont nécessaires, que tout n'est pas possible. Cela agace évidemment ceux qui, jusqu'à présent, ont toujours refusé de définir clairement des priorités faisant des promesses tous azimuts, et donne des sueurs froides, voir glacées, à ceux qui perçoivent bien que leurs besoins particuliers ne correspondent sans doute pas à une priorité communale.

Gare aux dérapages

Les Verts soutiennent le sport, lui reconnaissent une fonction sociale et éducative certaine, ainsi qu'une fonction préventive dans le domaine de la santé. Les installations communales doivent permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité sportive. Cela étant dit, ça ne signifie pas que la commune doit investir pour offrir à tous les sportifs de la région la possibilité de pratiquer obligatoirement le sport de leur choix à Meyrin. Ainsi rien n'oblige Meyrin de se doter de deux patinoires, même si cela est revendiqué par les patineurs de la région. Tout le monde comprend aisément qu'une commune ne peut pas répondre à toutes les demandes. Le hockey, sport très coûteux, pour la collectivité d'une part, mais aussi pour ceux qui le pratiquent, ne saurait en aucun cas être une priorité. Il existe des sports de substitution tout aussi excitants, telle le street hockey ou l'unihockey, pour lesquels il y a aussi des championnats. « Le CP Meyrin attend toujours sa patinoire couverte », titrait la Tribune de Genève du 14 décembre 2004 un article dans lequel le CP Meyrin exigeait rapidement deux patinoires. C'est son droit de revendiquer. C'est le devoir des élus de ne pas céder aux pressions, mais d'évaluer l'ensemble des besoins de la commune, ainsi que ses possibilités financières.

Le bon et le mauvais scénario

Lorsqu'une collectivité publique prévoit des investissements importants qui vont alourdir les charges, elle doit forcément se demander comment augmenter ses recettes.

Des investissements qui améliorent la qualité de vie et d'habitat peuvent attirer de nouveaux contribuables et ainsi engranger des recettes supplémentaires. Les habitants, satisfaits de l'amélioration de leur cadre de vie, acceptent le cas échéant une augmentation de l'impôt communal. C'est un bon scénario.

Si en revanche la commune investit dans des installations qui ne correspondent pas à un besoin réel des contribuables et n'apportent rien qui améliorent leur cadre de vie, ceux-ci seront peu enclins à en supporter les coûts. Ils seront alors tentés d'aller s'installer ailleurs en France voisine ou sur la côte vaudoise pour s'offrir un cadre de vie apparemment plus sain, plus tranquille et plus spacieux et moins onéreux, quitte à revenir dans la commune pour la pratique du sport, en voiture évidemment. Conséquence : les rentrées fiscales baissent, alors que les charges augmentent. C'est un mauvais scénario.

Un discours sans ambiguïté

Depuis leur programme de 1997, les Verts disent que la priorité dans les investissements communaux non obligatoires doit porter sur des aménagements qui rendent la commune plus attrayante. Or, Meyrin a perdu de son attrait : Son urbanisme est suranné, il consacre l'omniprésence de la voiture, chère aux années soixante du siècle dernier, mais qui aujourd'hui, s'il ne fait peut-être pas fuir les habitants habitués à leur cadre de vie, n'en attire pas de nouveaux. Les deux parkings en surface au cœur de la cité rappellent ceux des centres commerciaux à la périphérie des villes. Il faut tout faire pour accélérer l'arrivée d'un transport public efficace, rapide et confortable à Meyrin, le tram, qui permettra également de réorganiser la mobilité, de modérer la circulation dans notre cité et d'améliorer ainsi la qualité de vie des habitants. Pour que Meyrin devienne véritablement une ville accueillante, il faut créer rapidement le parking souterrain et remplacer les parkings actuels par une place moderne et un parc arborisé. Ces aménagements ainsi que la construction de nouveaux logements devraient également inciter les propriétaires à réhabiliter leurs immeubles. Meyrin dispose de plus d'un centre commercial complet de proximité qui demain sera facilement et agréablement accessible à pied ou en deux-roues, plusieurs piscines, des installations sportives, des kilomètres de chemins pédestres et un centre culturel doté d'un théâtre et d'une riche bibliothèque ; il manque encore des cinémas. Meyrin a donc des atouts supplémentaires que la France voisine ou la côte vaudoise n'offre pas. Un des plus importants est sans doute de ne pas perdre son temps et son énergie dans des embouteillages et des trajets fastidieux en voiture.

Pour ces raisons, les Verts ont décidé, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier, de soutenir, en priorité, tous les investissements qui améliorent la qualité de vie. Ils soutiennent également des infrastructures sportives raisonnables, mais refusent que Meyrin supportent deux patinoires, extrêmement coûteuses à l'entretien et qui pourraient entraîner la commune dans un gouffre financier. Ils veilleront également à ce que le stade de football prévu reste dimensionné à la taille de Meyrin et de son club.

P-AT

ANNONCE

L'apéro **EXPRIMER** c'est **CRITIQUER** meilleur **SUGGERER** entre **INTEROGER** amis

Lessamedis 26 marset 9 avrilretrouvons-nous, pour l'apéro, **surnotrestand Placedes Cinq-Continents, de 9h00 à 13h00...**